

ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF

DOMAINE PRIVE – DOMAINE PUBLIC

En France on est toujours chez un propriétaire soit public ou privé

- L'état et ses satellites : ONF – Voies Navigables – Conservatoire de littoral – DDE ...
- La Région
- Le Département
- La Commune
- Les Propriétaires privés

Le patrimoine est scindé en domaine privé qui nécessite une autorisation du propriétaire pour y circuler et en domaine public qui est libre d'accès

Exemples :

- Routes forestières en forêt domaniale : Etat (ONF) domaine privé
- Routes nationales : Etat domaine public
- Voies du littoral et des rivages lacustres : Etat (conservatoire du littoral ou Voies navigables de France) domaine privé
- Voies sur berges des eaux non domaniales Propriétaires privés domaine privé

❖ **PISTES DFCI : ce sont les voies de défense des forêts contre l'incendie, elles sont interdites à toute circulation ou stationnement sauf autorisation dérogatoire**